



REUNIONS DE CONSEILS EN VUE DE LICENCIEMENTS

• Depuis quelques jours, les représentants du personnel sont fortement sollicités pour accompagner des salariés dans des procédures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Au vu du nombre de dossiers simultanés, la CGT s'inquiète que cette démarche soit plus largement utilisée à l'avenir.

• Cela fait plusieurs années que nous subissons une **intensification du travail** associée à un périmètre informatique instable et peu fiable.

Cette situation, dénoncée par la CGT, parfois rejointe par les élus et autres Organisations Syndicales, est confirmée par l'expertise Risques Graves dans l'entreprise, présentée au CSE du 09/11/22.

Depuis toutes ces années, les représentants du personnel ont su faire preuve de patience et d'indulgence auprès de la direction afin de lui laisser le temps de stabiliser la situation. Celle-ci n'étant toujours pas stabilisée, la CGT ne comprend pas la sévérité des actions engagées par la direction.

• En effet, après consultation des dossiers, et au regard de la légèreté des éléments reprochés, un entretien de recadrage n'aurait-il pas été suffisant?

• Les élus CGT ont envoyé une demande à l'ensemble des élus du CSE afin de déclencher un CSE extraordinaire sur ce sujet (réunion déclenchable à la majorité des élus).

Malheureusement, nous n'obtiendrons pas d'accord majoritaire de la part des élus.

L'Instance Représentative du Personnel a donc fait le choix à ce jour de ne pas se saisir du sujet...

La CGT le déplore, car c'était le seul moyen d'obtenir les informations de la direction:

- Combien de salariés sont concernés?
- Quels sont les faits reprochés?
- Ne s'agirait-il pas ici d'un licenciement collectif économique?

L'absence de réponse en instance laisse planer le doute...

• La CGT ne cautionne aucunement cette stratégie de management répressif et viendra en défense des salariés pour lesquels elle est sollicité lors des réunions de conseil.

• Nous ne saurions que citer M. Didier Bille sur les licenciements abusifs, ancien DRH, auteur du livre « DRH, la machine à broyer » :
« Si les salariés ne m'avaient pas laissé faire, je n'aurais pas pu le faire.... »



